

UN SOUFFLE VERT POUR NOS AINES
CULTIVER LE LIEN ET LA NATURE EN MAISON DE
REPOS

APPEL À PROJETS 2025

Contexte

Dans un monde en constante évolution, les préoccupations environnementales ne sont plus l'apanage des jeunes générations. Les personnes âgées, résidentes en maison de repos, ont-elles aussi un rôle à jouer dans la construction d'un avenir plus durable. Leur expérience, leur mémoire du lien à la terre, et leur désir de rester actrices de la société font d'elles des citoyennes et citoyens engagés à part entière.

En revalorisant leur rapport à la nature, les résidents se réapproprient leur environnement et contribuent activement à un bien-être collectif ainsi qu'à leur propre bien-être. Préserver la planète, c'est aussi préserver le lien humain, la qualité de vie et la dignité à tout âge.

Objectif de l'appel et public cible

C'est dans cette perspective que le Fonds des Hospitalières du Sacré-Cœur, géré par la Fondation Roi Baudouin, lance un appel à projets visant à soutenir des initiatives qui reconnectent les aînés, résidents des maisons de repos, à la nature et à l'écologie. L'objectif est de favoriser leur bien-être global tout en leur permettant de contribuer activement à un environnement plus sain.

Cette année, le Fonds des Hospitalières du Sacré-Cœur souhaite encourager et soutenir des projets d'animation concrets, au sein des maisons de repos de la Région bruxelloise, qui :

- valorisent l'engagement citoyen des résidents autour des enjeux écologiques,
- créent du lien entre les résidents, le personnel soignant, leurs familles, les générations et/ou avec le quartier,
- stimulent les sens, la mémoire et la motricité à travers des activités comme le jardinage, le compostage, les balades nature ou les ateliers de sensibilisation,
- renforcent le sentiment d'utilité, d'appartenance et de dignité.

Ces initiatives peuvent émaner des maisons de repos elles-mêmes ou de toute organisation à but non lucratif externes à celles-ci, telles que des associations, des ONG ou des collectivités locales.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Critères de l'appel

Recevabilité

Pour être pris en compte lors de la présélection, tout dossier soumis dans le cadre de l'appel à projets « *Un souffle vert pour nos aînés* » doit impérativement répondre aux conditions suivantes. Les dossiers ne respectant pas ces critères ne seront pas transmis au jury.

1. Éligibilité géographique

Le projet doit être introduit soit :

- Par une maison de repos (MRS) située en Région bruxelloise ou
- par une organisation active au sein d'une MRS située en Région bruxelloise.

2. Dossier complet

Le dossier doit comprendre l'ensemble des éléments suivants :

- Un budget du projet,
- Un planning clair des étapes et échéances,
- Un descriptif précis du projet et de ses objectifs,
- Une présentation des équipes/parties prenantes (y compris les bénéficiaires) impliquées dans sa mise en œuvre.

3. Respect des délais et modalités

Le dossier doit être introduit avant le 19 janvier 2026 à minuit et sur la plateforme en ligne.

4. Nature du projet

Le projet proposé :

- Ne peut pas relever des missions de base de la MRS
- Ne peut pas solliciter des financements de type structurel (frais pour le bâtiment, les frais de personnel interne à la maison de repos).
- Le projet doit être durable, intégrer une vision de long terme et démontrer comment les effets positifs se maintiendront au-delà de la période de financement.

5. Approche participative

Le projet doit être coconstruit avec les résidents et les équipes.

- Les projets soumis par les maisons de repos devront indiquer dans le dossier l'équipe de projet, composée de minimum trois personnes (un membre du personnel, un représentant légal en charge de la bonne gestion du soutien et de la justification de celui-ci et un habitant).
- Les projets soumis par des organisations externes doivent pouvoir expliquer dans leurs dossiers quelles parties prenantes ils vont impliquer et comment.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds des Hospitalières du Sacré-Cœur

Sélection

Les projets seront évalués par un jury indépendant et multidisciplinaire sur base des critères suivants:

1. Innovation verte

Le projet propose des approches originales ou revisitées autour de la nature, de l'écologie ou du développement durable. Il peut s'agir d'activités de jardinage, de compostage, de création d'espaces verts, ou d'actions de sensibilisation à l'environnement adaptées aux habitants.

2. Durabilité environnementale

Le projet prévoit des moyens concrets pour assurer sa continuité et limiter son empreinte environnementale.

3. Qualité et pertinence écologique

Le projet est bien structuré, avec des objectifs clairs et réalistes. Il répond aux besoins spécifiques des habitants tout en les reconnectant à leur environnement naturel, en favorisant le bien-être physique, mental et émotionnel.

4. Dimension intergénérationnelle

Les projets qui créent des ponts entre les générations autour de la nature seront privilégiés : potagers partagés, ateliers avec des enfants, échanges de savoirs liés à l'environnement, etc.

5. Ouverture au voisinage et aux proches

Les projets qui s'ancrent dans le territoire et favorisent les liens avec les familles, les voisins, les écoles ou les associations locales, dans une dynamique collective de transition écologique, seront fortement appréciés.

6. Renforcement de l'autonomie par la nature

Le projet soutient l'autonomie des habitants à travers des activités qui leur permettent de prendre soin d'un espace, de raviver des souvenirs tout en valorisant des compétences personnelles, de transmettre leur savoir-faire ou de s'impliquer dans des gestes concrets pour la planète.

Budget

Les porteurs de projet pourront demander un soutien allant jusqu'à € 10.000 maximum pour réaliser dans sa globalité leur projet, à justifier par le plan financier dans le dossier de candidature. Les projets peuvent inclure des demandes de financement pour :

- Le matériel,
- Les frais de déplacement,
- Les intervenants,
- etc.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Procédure de sélection

1. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être soumis en ligne via le site au plus tard le 19 janvier 2026.

- Tout dossier reçu après cette date ou transmis par un autre canal ne sera pas pris en compte.

2. Présélection – critères de recevabilité

Une première vérification sera effectuée pour s'assurer que chaque dossier respecte les critères de recevabilité.

- Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas soumis au jury.

3. Évaluation par un jury indépendant

Les candidatures recevables seront examinées par un jury indépendant et multidisciplinaire, composé de professionnels·le·s des secteurs du vieillissement, de l'animation, de l'écologie et de la participation citoyenne.

- Tout membre du jury ayant un lien direct ou indirect avec un projet candidat s'abstiendra de participer aux délibérations le concernant.

4. Décision finale

Sur base des recommandations du jury, la décision finale sera prise par le comité de gestion du Fonds des Hospitalières du Sacré-Cœur.

- Les décisions du comité de gestion sont irrévocables.

5. Communication des résultats

Les porteurs de projets seront informés personnellement de la décision du comité de gestion dans le courant du mois de mars 2026.

6. Lancement des projets soutenus : Mars 2026.

Plus d'informations

- Pour des informations générales vous pouvez vous adresser au Contact Center de la Fondation Roi Baudouin au 02/500 45 55 ou proj@kbs-frb.be,
- Pour des questions spécifiques, vous pouvez contacter
 - Victoire Dieryck au 02/549 02 44 ou dieryck.v@mandate.kbs-frb.be ou
 - Nora Urriagli au 02/549 61 83 ou urriagli.n@mandate.kbs-frb.be



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE